

MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES
Département de la Vendée
Arrondissement de Fontenay-le-Comte

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
PRESENTATION BREVE & SYNTHETIQUE DES INFORMATIONS FINANCIERES

En application de l'article L.2313-1 du CGCT

1 – Eléments de contexte :

La commune de St-Hilaire-des-Loges, ancien chef-lieu de canton situé dans le sud-est vendéen, est peuplée de 2 004 habitants (INSEE) au 1^{er} janvier 2020. La barre symbolique des 2 000 habitants a été atteinte en 2014.

La commune se caractérise par son étendue géographique, avec une superficie de 3 520 hectares, mais également par un important réseau de voirie communale (62,751 km).

Son Conseil Municipal, élu en mars 2020, est composé de 19 Conseillers Municipaux. Le Maire, Mme Marie-Line PERRIN, délègue une partie de ses fonctions à 5 adjoints et 3 conseillers municipaux.

2 – L'exécution du compte administratif 2020 :

a) Le budget de la commune se compose d'un budget principal et de 2 budgets annexes :

- Actions économiques pour la gestion des bâtiments communaux à vocation commerciale
(*Tabac-presse, charcuterie et supérette*)
 - Résultat 2020 du budget : excédent de 568,68 €
- Lotissement pour la viabilisation et la commercialisation des parcelles du lotissement des Prés St Martin
 - Résultat 2020 du budget : excédent de 140,45 €
- Budget principal
 - Résultat 2020 du budget : excédent de 438 701,70 €
- Le **résultat consolidé** de l'exercice 2020 est donc excédentaire de **439 410,83 €**

b) Les principales dépenses d'investissement de l'année 2020 sont :

Restes à réaliser inclus

- Effacement des réseaux par le SyDEV - rue de l'octroi : 207 984,00 €
- travaux sur réseau pluvial par PELLETIER - rue de l'Octroi : 106 543,76 €
- remplacement du chauffage de l'église : 20 310,84 €
- acquisition d'un robot de tonte : 17 701,56 €
- acquisition d'une classe mobile (école J. CHARPENTREAU) : 14 523,81 €
- remplacement jeu de cour (école J. CHARPENTREAU) : 12 000,00 €

c) Les principales ressources mobilisées en 2020 sont :

- ↳ Pour le fonctionnement :
 - le produit des impôts et taxes : 817 189,88 €
 - les dotations et participations : 769 226,17 €
 - les produits des différents services : 87 868,63 €
- ↳ Pour l'investissement :
 - le solde des subventions perçues pour les travaux des halles : 22 400,00 €
 - le FCTVA sur les travaux réalisés en 2019 : 74 044,41 €
 - les autres subventions perçues : 6 634,80 €

3 – Quelques indicateurs et ratios :

a) évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre le CA 2019 et le CA 2020 : - 1,51 %

b) évolution des recettes réelles de fonctionnement entre le CA 2019 et le CA 2020 : + 1,20 %

c) part des charges de personnel par rapport aux charges de fonctionnement : 50,52 %

d) capacité d'autofinancement : 526 767 €

Elle représente ce qui reste à la collectivité une fois qu'elle a payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement réels (indépendamment des plus ou moins-values de cession).

e) niveau d'endettement de la collectivité :

Encours de la dette au 31.12.2020 ⇒ 1 428 750 € soit 713 € / habitant.

f) capacité de désendettement de la commune au 31.12.2020 (e / d) : 2,71 années

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.

g) niveau des taux d'imposition (inchangés depuis 2003) :

Taxe foncière (bâti) : 20,85 %

Taxe foncière (non bâti) : 54,95 %

Produit encaissé pour l'année 2020 : 717 849 € (*hors allocations compensatrices*)

4 – Effectifs de la collectivité :

Au 31 décembre 2020, la commune emploie :

18 agents titulaires (*15,78 Equivalents Temps Plein*) (1 cat. A / 2 cat. B / 15 cat. C),

3 agents contractuels dont 1 contrat aidé (CAE).

Fait à ST HILAIRE DES LOGES, le 2 mars 2021
Le maire, Mme Marie-Line PERRIN